



UVSQ
université PARIS-SACLAY
Formation
Continue

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Avec le bilan de compétences et la validation des acquis, nous sommes en mesure d'accompagner finement vos collaborateurs, de manière individuelle ou collective. Ce sont **des outils précieux au service de la Gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) de votre organisation**. Ils contribuent à tisser une relation de confiance avec vos collaborateurs.

Bilan de compétences et de carrière

Les **bilans de carrière et de compétences** sont des outils qui permettent d'optimiser les ressources internes en accompagnant la progression professionnelle de vos collaborateurs, notamment en identifiant leurs souhaits d'évolution ou de mobilités et de mieux connaître leurs compétences.

Le **bilan de compétences** est une prestation d'accompagnement (maximum 24 heures) qui répond à la problématique du « devenir professionnel ». Elle permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles d'un salarié, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. C'est un outil précieux aux moments charnières de la vie professionnelle. Il permet d'orienter le salarié vers de nouvelles fonctions avec les meilleures chances de réussite. Le salarié est le seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse du bilan.

Le **bilan de carrière** est un dispositif d'accompagnement plus court (12 heures) qui répond simultanément aux besoins du collaborateur et de l'entreprise. La phase d'investigation permet d'analyser le parcours professionnel, les compétences, les motivations et le potentiel d'évolution du salarié. La définition du projet professionnel ou de formation s'appuie sur des échanges avec l'entreprise sur les perspectives de mobilité interne. Il se termine par une prise de décision commune concernant le devenir professionnel du collaborateur à l'intérieur de l'entreprise, voire éventuellement à l'extérieur.

Ces deux dispositifs sont des prestations d'accompagnement individuel. Il est possible d'**introduire des phases collectives d'accompagnement**. Cela permet ainsi à l'entreprise d'optimiser le temps et le budget associé, et également de stimuler les échanges entre collaborateurs.

Depuis 2015, l'UVSQ dispose de son propre Centre de bilans de compétences, dirigé par Dominique Seca, titulaire d'un doctorat en psychologie sociale du travail. Elle est à votre disposition pour discuter de vos besoins et identifier la solution la plus pertinente pour votre organisation et vos collaborateurs.

Validation des acquis de l'expérience

La VAE présente **de nombreux atouts pour l'organisation comme pour le salarié** : accroître le niveau de qualification et développer la professionnalisation des personnes, améliorer leur employabilité et ouvrir des perspectives d'évolution ; individualiser les parcours et raccourcir les temps de formation (VAE hybride). De surcroît, viser un diplôme reconnu en lien avec son expérience au sein de l'entreprise est un puissant facteur de motivation et de reconnaissance professionnelle. C'est alors pour l'entreprise un levier de fidélisation de ses salariés par des mobilités professionnelles plus régulières et valorisantes.

Il peut s'agir d'une **démarche individuelle** : un salarié qui souhaite faire reconnaître les compétences issues de son expérience professionnelle et personnelle à travers l'obtention d'un diplôme universitaire (licence professionnelle, master ou ingénieur). Notre pôle VAE propose un accompagnement personnalisé allant jusqu'à 24 heures : entretiens individuels et ateliers méthodologiques collectifs, aide à la constitution du dossier de validation, préparation au passage devant le jury...

La VAE peut également être conçue comme une **démarche collective**, pour un groupe

de collaborateurs présentant des parcours similaires et visant le même diplôme. Nous mettons alors en place des dispositifs de positionnement pédagogique, des ateliers d'accompagnement collectifs en alternance avec des entretiens individuels. Si besoin, des séquences de formation spécifiques sont proposées pour augmenter les chances de validation.

Corinne Piau anime notre **pôle VAE**. Elle a une grande expérience dans l'accompagnement individuel et collectif et dans le dialogue avec les équipes RH des entreprises. N'hésitez pas à la contacter pour discuter de vos besoins et construire une solution adaptée à votre organisation et à vos collaborateurs.